

## **221027 - Mon mari entretient une relation avec une non musulmane qui enceinte de lui**

---

### **question**

Voilà six ans que nous nous sommes mariés et nous avons eu une fillette de deux ans. Je viens de découvrir qu'il est en relation avec une femme non musulmane et qu'elle est enceinte de lui. Il veut donner au futur enfant une éducation islamique mais la femme a refusé et dit qu'elle va donner à l'enfant une éducation non islamique. Que pourrais-je faire dans ce cas? Qu'elle est la meilleure solution?

### **la réponse favorite**

Louanges à Allah

Vous pouvez donner des conseils à votre mari et lui rappeler la crainte d'Allah le Puissant et Majestueux et la recherche d'un moyen de se protéger de Son dur châtement. Les conséquences de l'adultère sont très mauvaises aussi bien ici-bas que dans l'au-delà. A ce propos, Ibn Quayyim al-Djawziyya (Puisse Allah lui accorder sa miséricorde) dit:« L'adultère résume le mal dans tous ses aspects, notamment la médiocre religiosité, l'absence de scrupule, la détérioration du sens de l'honneur, et la faiblesse de la jalousie (désir de préserver la chasteté de la femme). L'adultérin est dépourvu du scrupule, du sens de fidélité à l'engagement, de la véracité dans le discours, du respect de l'amitié, du soucis de préserver l'honneur de sa famille.

La trahison, le mensonge, la trahison, le manque de pudeur, la non maîtrise de soi-même, la défaillance dans la protection de sa femme et la perte totale du sentiment de jalousie (comme définie plus haut). L'adultère suscite la colère du Maître

parce que son auteur dégrade (la moralité) de sa femme et de sa famille. Si un homme coupable d'adultère le faisant savoir à un roi, il serait très mal reçu par lui. L'adultère entraîne la noirceur et l'obscurité du visage de son auteur. Cela se traduit par le remord et le dépit perceptibles par ceux qui le regardent. L'adultère obscurcit le cœur puisqu'il en chasse la lumière et cet état se reflète sur le visage. L'adultère entraîne une pauvreté durable. Selon une tradition, Allah Très-haut dit: **«Je suis Celui qui fait périr les tyrans et rend les adultérins pauvres.»**L'adultère fait perdre à son auteur sa respectabilité et lui coûte son estime aussi bien auprès de son Maître qu'auprès de Ses serviteurs. L'adultère fait perdre à son auteur les plus belles qualités que sont la chasteté, la piété et l'équité et lui colle leurs contraires que sont le libertinage, la perversion, la fornication et la trahison. L'adultère prive son auteur du titre de croyant selon ce qui est rapporté dans les Sahih d'après le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui): **«Celui qui fornique n'est plus un croyant parfait quand il le fait.»** Il le prive du titre de croyant parfait sans le priver totalement de la foi. Djafar ibn Muhamamd a été interrogé à propos de ce hadith et il a tracé un cercle sur le sol et dit : ce cercle représente la foi. Puis il trace un autre cercle au tour du premier et dit : ce cercle représente l'islam. Quant un croyant commet la fornication, il sort du premier mais pas du second.» Extrait de Rawdatoul Mouhibbine (360).

Ne désespérez pas et ne vous ennuyez pas. Bien au contraire, endurez ce qui vous a atteint et atteint votre mari. Cherchez à travers cette attitude à complaire à Allah le Puissant et Majestueux. Occupez vous de vous même et de votre famille en observant les ordres d'Allah et la religion musulmane, veillez en particulier sur votre fillette, comblez la d'affection et de protection et donnez lui la meilleure éducation islamique en l'inscrivant dans une école

islamique qui enseigne le saint Coran et les mœurs de l'islam. Cela vous permettrait de vous acquitter de vos obligations.

Quant à votre mari, il répondra seul de ses actes devant Allah. A ce propos, le Puissant et Majestueux dit: **«Personne ne portera le fardeau (responsabilité) d'autrui. Puis vers votre Seigneur sera votre retour et Il vous informera de ce en quoi vous divergez.»** (Coran,6:164).

Il est bien connu que vous n'assumez aucune responsabilité dans la relation pécheresse de votre mari ni envers l'enfant en question. Ne vous en préoccupez pas trop.

Vous pouvez profiter des fatwas publiées dans notre site sous les numéros [39496](#) et [212599](#).

Allah le sait mieux.